



# 018: Attitude à adopter face à un risque swisscom d'avalanche

## 1 Dangers

Accident (accident de travail); surmenage et tension psychiques (collaboration manquante, désarroi, sentiment d'isolement, angoisse).

## 2 Bases de référence

Documents de référence selon doc. SE-01354-C2-HD-Safety Gesetzeskompass et en plus:

Internet	<ul style="list-style-type: none"><li>• <a href="http://www.slf.ch">www.slf.ch</a> (WSL Institut pour l'étude de la neige et des avalanches SLF)</li><li>• <a href="http://www.whiterisk.ch">www.whiterisk.ch</a> (Portail prévention d'avalanches – v. aussi App "White Risk")</li><li>• <a href="http://www.bpa.ch">www.bpa.ch</a> (Bureau de prévention des accidents): Ib9524.11.2004.6 «Avalanche. Danger de mort!»</li></ul>
----------	--

## 3 Principes

- **Obligations employeur:** L'employeur ne peut confier des travaux comportant des dangers particuliers (comme les tâches à accomplir dans les zones exposées à un risque d'avalanche) qu'aux employés aptes à effectuer lesdites tâches et spécialement formés à cet effet. **Il est interdit de travailler seul.**
- **Obligations employé:** Avant **chaque** intervention dans des zones exposées à un risque d'avalanche, l'employé est tenu de s'informer de la météo et du risque d'avalanche actuels (voir aussi chiffre 4)
- **Attitude à adopter en dehors des pistes de ski:** Toute personne qui s'aventure hors des pistes balisées se trouve sur un terrain non sécurisé et est ainsi exposée aux dangers de la montagne. En hiver, outre le risque de chute, y compris dans une crevasse, il faut particulièrement faire attention au risque d'avalanche. Quelque 25 personnes décèdent chaque année dans des avalanches. Les freeriders et les randonneurs à ski devraient toujours s'informer du risque d'avalanche actuel, observer le terrain pour y déceler tout signe avant-coureur, s'équiper correctement et adapter leur comportement aux conditions et à la situation.

## 4 Informations sur les avalanches - conditions

Le bulletin d'avalanche et le bulletin météo fournissent de précieuses informations sur la situation avalancheuse et sur le temps à venir. Ce sont des bases importantes pour planifier sa sortie. En plus du degré de danger, le bulletin d'avalanche fournit des informations importantes sur la constitution du manteau neigeux, sur les endroits dangereux et sur leur répartition.

- Informations sur la nivologie et les avalanches: [www.slf.ch](http://www.slf.ch) ou ☎ 187
- Bulletin météo: [www.meteosuisse.ch](http://www.meteosuisse.ch) ou ☎ 162
- Prévention d'avalanches: [www.whiterisk.ch](http://www.whiterisk.ch) App "White Risk"

Swisscom SA	Dok-ID	:	018-Safety-Regel FR	Regelwerkversion	:	1.1	Seite 1
Group Security	Gilt für	:	Swisscom AG	Gültig ab	:	15.11.2019	
	Verantw. Experte	:	SiBe-Safety Konzern	Verfügbare Sprachen	:	DE, FR, IT	
	Freigabe-Stelle	:	SiBe-Safety-Konzern	Zuordnung	:	SE-01374-C2-HD	



# 018: Attitude à adopter face à un risque swisscom d'avalanche

## 5 Recommandations et aide-mémoire

Toujours suivre les **recommandations** ci-après et ce, indépendamment du niveau d'intensité du risque d'avalanche:

- A. S'informer sur la météo et la situation avalancheuse
- B. Evaluer continuellement les conditions, le terrain et les facteurs humains
- C. Emporter un DVA<sup>1</sup> (en position émetteur), une pelle et une sonde
- D. Contourner les accumulations récentes de neige soufflée
- E. Franchir les passages clés et les pentes extrêmement raides un par un
- F. Faire attention au réchauffement en cours de journée

**Aide-mémoire:**

- A. Le premier jour de beau temps après une période de chutes de neige importantes est particulièrement dangereux.
- B. Neige fraîche + vent = risque d'avalanche
- C. Plus la pente est raide et ombragée, plus le danger est élevé.
- D. Des avalanches récentes et des bruits sourds («wouum») indiquent un risque d'avalanche
- E. Un réchauffement rapide et marqué augmente à court terme le risque d'avalanche.
- F. Pour que des avalanches de couches de neige se produisent, le manteau neigeux doit être constitué de couches faibles.

## 6 EPI<sup>2</sup> et systèmes d'urgence

Outre l'EPI prescrit pour les activités prévues (p. ex. travaux sur des antennes), il est **conseillé** de se munir de **l'équipement minimal** ci-après (les trois éléments suivants constituent un système de secours personnel)<sup>3</sup>:

- DVA
- Sonde
- Pelle

De plus, il est utile d'emporter dans son sac-à-dos:

- Aides pour la montée
- Pharmacie de secours
- Téléphone portable ou radio
- Instruments d'orientation
- Protection contre le soleil et le froid

<sup>1</sup> DVA: détecteur de victimes d'avalanche

<sup>2</sup> EPI: équipement de protection individuelle

<sup>3</sup> Il est également possible de les louer dans un magasin de sport

Swisscom SA	Dok-ID	:	018-Safety-Regel FR	Regelwerkversion	:	1.1	Seite 2
Group Security	Gilt für	:	Swisscom AG	Gültig ab	:	15.11.2019	
	Verantw. Experte	:	SiBe-Safety Konzern	Verfügbare Sprachen	:	DE, FR, IT	
	Freigabe-Stelle	:	SiBe-Safety-Konzern	Zuordnung	:	SE-01374-C2-HD	



# 018: Attitude à adopter face à un risque d'avalanche

## swisscom

### 7 Prévention et sauvetage de personnes emportées

A la remise d'un DVA, vérifier que son mode d'emploi succinct y est joint et passer en revue le contenu avec l'utilisateur correspondant.

Le DVA le plus sophistiqué ne servira à rien si on ne sait pas l'utiliser!

La remise de l'EPI et de l'équipement de secours (ainsi que les instructions correspondantes) doit être documentée.

### 8 Recommandations

En cas de doute, contacter les guides de haute montagne locaux ou vérifier les autres accès possibles, tels qu'une intervention par hélicoptère. Penser que la technique n'est pas aussi importante que des vies humaines, surtout si ces dernières sont mises en danger au nom de sa fonctionnalité.

### 9 Particularité SBC<sup>4</sup>

Face à un risque d'avalanche, le transfert à l'installation est à effectuer avec l'accompagnement d'une guide alpine ou pour moyen d'un hélicoptère.

### 10 Comportement à adopter

Le comportement général à adopter en cas d'urgence ou d'accident est décrit sur la carte d'urgence SC. Chaque collaborateur doit être en possession de la carte d'urgence.

<b>Mâts d'antennes</b>	<b>Carte d'urgence Swisscom</b>	<b>Incendie et évacuation</b>	<b>Que faire en cas d'accident?</b>
 <b>Alcool / drogues</b> <b>INTERDICTION FORMELLE!</b>   • Ne permettre qu'à des personnes autorisées de travailler! • Être en pleine possession de ses moyens est un must!   <b>Identification de la station (exemple)</b> Station CODE: NAET Coordinate: 689 900 / 166 335   <b>Alarme: 031 305 14 14 (SBC)</b> 1 Mot code « Sauvetage mât » 2 Code de l'installation (Station CODE) 3 Heure 4 Visibilité? Obstacles? Possibilités d'atterrissement? 5 Personne bloquée? Coincée? 6 Secourir / prodiguer les premiers soins	 <b>112</b> Numéro internationale d'urgence   <b>117</b> Police   <b>118</b> Pompiers, services de défense   <b>144</b> Ambulances   <b>1414</b> Secours aérien REGA   <b>145</b> Intoxications   <b>0800 140 140</b>   <b>Centrale d'alarme Swisscom</b> <b>0800 88 00 88</b> A télécharger sur le téléphone portable	 <b>Incendie</b> • Garder son calme! • Alarmer... • Secourir! • Étendrel!   <b>Evacuation (en cas d'alarme)</b> • Alerté / informer les collaborateurs! • Enfermer les objets de valeur (personnels et de tiers) • Débrancher les appareils! • Quitter IMMÉDIATEMENT le bâtiment!   <b>Lieu de rassemblement</b> • S'informer à l'avance: prévu où? • En cas d'urgence: > S'y rendre > Attendre > Suivre les instructions	 <b>Observer</b> (Evaluation de la situation) • Qui s'est-il passé? • Qui est impliqué? • Qui est concerné?   <b>Réfléchir</b> (dangers pour les autres...?) • Dangers pour les victimes? • Dangers pour les sauveteurs? • Dangers pour d'autres personnes?   <b>Agir</b> • Se protéger soi-même des dangers • Sécuriser le lieu de l'accident • Donner les premiers secours (si nécessaire, mettre les blessés à l'abri hors de la zone dangereuse, schéma ABC, mesures immédiates pour sauver la vie)   <b>Alerter les spécialistes au 144 + ABC</b> A Libérer les voies respiratoires B Commencer la respiration artificielle C Effectuer le massage cardiaque  <b>Garder son calme!</b>

Important: alerter le plus rapidement possible la centrale d'alarme de la Garde Aérienne Suisse de Sauvetage (**REGA, téléphone 1414**)!

<sup>4</sup> SBC Swisscom Broadcast SA: selon la directive SBC

Swisscom SA	Dok-ID	:	018-Safety-Regel FR	Regelwerkversion	:	1.1	Seite 3
Group Security	Gilt für	:	Swisscom AG	Gültig ab	:	15.11.2019	
	Verantw. Experte	:	SiBe-Safety Konzern	Verfügbare Sprachen	:	DE, FR, IT	
	Freigabe-Stelle	:	SiBe-Safety-Konzern	Zuordnung	:	SE-01374-C2-HD	